

# Urbanisme : « bétonnage à tous les étages »

## Ce que nous avons proposé en 2020

Nous étions partis dans notre programme d'un constat critique sur la situation de Cesson et son évolution.

Notre ville n'a pas de véritable centre, peu de pistes cyclables. Elle a été conçue pour le tout-voiture, conformément au **modèle d'urbanisation des années 1960**. Il y a eu un retard considérable dans le domaine du logement social. L'absence d'offre bon marché contribue au départ de beaucoup de nos jeunes et donc au vieillissement de la population.

Nous sommes attachés au cadre de verdure et au patrimoine de Cesson. **En 2016, nous avons donc été à l'origine de la mobilisation** contre les projets engagés par MM. Chaplet et Belhomme sur les terrains du Verger, de la Ferme Benoit et de la salle du Poirier Saint.

## Nous avons donc porté deux propositions essentielles :

- Définir un projet de ville avec les habitants, en faisant appel à un cabinet d'urbanisme, pour adapter l'urbanisation à la transition écologique et avec trois objectifs :

- réduire au maximum les déplacements en voiture
- créer un véritable centre
- anticiper le dérèglement climatique.

- Revoir le plan de déplacement afin de créer les conditions du développement des mobilités douces (et régler par là même le problème du stationnement à la gare)

## Ce qui a été fait par la majorité municipale



Vous le savez, notre commune est soumise à plusieurs contraintes qui l'obligent à construire des logements. Cela s'explique par l'héritage de la ville nouvelle et par le manque de logements sociaux. La loi S.R.U. fixe un quota de 25% de logements sociaux, or nous en sommes actuellement à 19,6%. Dans ce contexte, la municipalité a adopté au printemps 2022 un nouveau Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) qui prévoit 1120 logements nouveaux d'ici 2030.

Les grands projets que nous contestons ont en partie vu le jour. L'urbanisation se déroule, malheureusement sans grande cohérence. Dans ce domaine comme dans d'autres, cette mandature est donc celle des occasions perdues. Et nous avons des inquiétudes sur la façon dont sera pensé le prochain projet d'urbanisation autour de la gare.

## Notre rôle

Deux de nos élus ont participé à la commission urbanisme, **Julien Favre** et **Christophe Bosquillon**. Nous avons donc suivi de près les travaux de cette commission, en essayant chaque fois que c'était possible d'infléchir les décisions

Nous avons voté contre le nouveau P.L.U. car nous estimons

qu'il ne dessine pas une perspective claire pour notre commune.

**Quel projet global derrière ce nouveau règlement d'urbanisme ?**

**Quelle ville voulons-nous ?** Face à la croissance de notre commune, quelle réflexion sur le devenir du centre-bourg, sur les espaces publics, **sur les besoins supplémentaires de places en école**, sur les équipements ?

**Nous nous sommes opposés en particulier aux projets qui entraînaient la destruction irrémédiable d'espaces végétalisés**

Nous pensons en particulier aux projets qui ont affecté le terrain de la Ferme Benoît (160 logements), et détruit le Verger de Cesson (ZAC centre-ville, 300 logements). Lorsque la densification détruit les **poumons verts** de la commune, elle accentue les effets du réchauffement climatique ! Durant les travaux de la commission urbanisme, nous avons eu quelques points de vigilance :

- **Quels choix architecturaux pour rompre la monotonie ?**
- **Quelles surfaces de logement ?**
- **Quels matériaux ?**
- **Quelles normes environnementales retenues ?**
- **Quels aménagements verts et équipements collectifs ?**

Cette vigilance est particulièrement nécessaire dans le contexte d'inflation et de remontée des taux de crédit. Les promoteurs peuvent être tentés de revoir à la baisse la qualité de leurs propositions.

# L'enfance et l'éducation : une priorité... peu prioritaire

## Ce que nous avons proposé en 2020

Nous avons pointé la mauvaise gestion des bâtiments et des capacités d'accueil, et le **manque d'anticipation** pour répondre aux besoins des nouveaux habitants. Nous demandons une mise à plat des besoins et une adaptation des bâtiments scolaires aux nouvelles réalités climatiques, suite à la **canicule de l'été 2019**.

Nous souhaitons que la commune face pression sur l'Education Nationale pour adapter les capacités d'accueil de nos collèges et du lycée Sonia Delaunay, et réétudie les délégations de service public (restauration scolaire, accueil de la Petite Enfance).

## Ce qui a été fait par la majorité municipale

Concernant la **Petite Enfance**, l'équipe Chaplet a mal anticipé l'évolution des besoins. En 2010, elle avait réduit la capacité d'accueil de la Maison de la Petite Enfance (36 au lieu des 60 initialement prévues, le reste étant destiné à une crèche d'entreprises).

Du retard a été pris pour l'agrandissement du Point multi-accueil de Cesson la Forêt.

Il y a aussi eu un problème de planification pour les **écoles**. La commune a ainsi dépensé des sommes considérables pour financer la location de bâtiments préfabriqués destinés à assurer l'accueil des élèves sur la Plaine du Moulin à Vent, car l'école Jules Verne avait été mal dimensionnée.

M. Chaplet se vante chaque année de ses soi-disant efforts en matière de politique éducative. Il a pourtant décidé en 2022 de **baisser de 20 %** l'ensemble des budgets affectés aux écoles publiques (fournitures, investissement, photocopies, bus) alors que les subventions accordées à l'école privée ont été

reconduites à l'identique.

La municipalité enfin a décidé de supprimer la **sectorisation**, c'est-à-dire de renoncer à faire le travail de définition de règles qui garantissent un accueil équitable, dans de bonnes conditions, des enfants dans les différentes écoles de chaque quartier.

## Notre rôle

**Bruno Cottalorda** et **Julien Favre** participent au nom de notre groupe au travail de la Commission Education. **Christophe Bosquillon** participe à la Commission Consultative des Services Publics Locaux, qui traite des délégations de service public.

Nous avons tenté, en vain, d'introduire **un peu de bon sens** dans le traitement de ces questions. Par exemple, nous avons demandé, tout simplement, que la Commission Education soit consultée avant les prises de décision... Ou encore que les différents partenaires (parents d'élèves, agents municipaux, enseignants) soient associés aux différentes réflexions...

Nous avons alerté sur la prise en compte des besoins des **nouveaux habitants**. En effet, plusieurs équipements sont saturés, notamment Paul Emile Victor, les deux collèges et le lycée Sonia Delaunay.

Nous nous sommes **opposés à la suppression de la sectorisation**. Cette mesure va à terme nuire aux familles (éloignement entre le domicile et l'école, séparation des enfants d'une même rue). Elle risque aussi de faciliter les mauvaises mesures d'économie, par le remplissage maximal des classes de chaque école. Dès que nous avons eu vent de ce projet, nous avons demandé la formation d'un groupe de travail. Nous avons plusieurs pistes, par exemple la



refonte du plan de sectorisation, avec un système de "doubles zones" sur l'ensemble de la commune. Nous n'avons pas été entendus.

Nous avons participé activement à la mobilisation pour améliorer l'intégration des **enfants en situation de handicap** dans les écoles, ce qui suppose de recruter de nouveaux agents spécialisés (A.E.S.H.) et d'améliorer leur statut.



Enfin et surtout, nous nous sommes opposés à la politique de forte augmentation des **tarifs périscolaires**, supérieure à l'inflation, qui explique le moindre recours des familles à ces services, ce qui est un facteur d'inégalité.

Nous nous sommes abstenus en commission sur la reconduction de la délégation de service public pour la Maison de la Petite Enfance, considérant que la situation financière de la commune se prêtait mal à une décision précipitée sur cette question. Et nous déplorons le refus d'**étudier sérieusement** le retour en régie directe de la cantine et de l'accueil de la petite enfance.